



## #MoisSansTabac - 2019

03 OCTOBRE 2019

Pour cette quatrième année consécutive, Santé Publique France lance le #MoisSansTabac, défi collectif qui invite et soutient les fumeurs à s'inscrire dans une démarche d'arrêt pour les 30 jours du mois de novembre. L'IREPS ARA, ambassadeur régional, accompagne les professionnels souhaitant relayer la campagne ou déployer des actions locales dans le cadre de cette opération.



### OBJECTIF

Outiller les professionnels (tous champs d'intervention) intéressés pour élaborer, animer et valoriser des actions locales dans le cadre de la campagne Mois sans tabac.



### PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels souhaitant mettre en place des actions de proximité dans le cadre de la campagne #MoisSansTabac.



### MODALITÉS

Formation en présentiel de 1 jour.  
Démarche participative qui alterne des apports théoriques et des travaux de groupes.  
Nombre de participants : 15



### FORMATEURS

Journée animée par Lydiane ARTAUD—IREPS—ARA  
07 et Xavier FENOUIL—Ligue contre le cancer 07



### LIEU ET HORAIRES

À l'IREPS ARA—DT 07  
De 9h30 à 12h00—13h30 à 17h00



### PROGRAMME

- Identifier les enjeux de la campagne dans une démarche de promotion de la santé.
- Questionner ses représentations en matière de tabagisme.
- Interroger sa légitimité à agir sur la question du tabac.
- Connaître les ressources locales en tabacologie et le rôle des acteurs.
- Identifier les stratégies efficaces en matière d'arrêt du tabac (conseil minimal, TNS, e-cigarette...).
- Identifier des stratégies et des pistes d'actions pour mettre en oeuvre des actions de proximité.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de Santé publique France

### VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes Délégation 07  
1 avenue de Chomérac  
07 000 PRIVAS / Tel : 04 75 644 644  
N° de SIRET : 323 390 161 00046  
N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

### Renseignements pédagogiques

Ambassadeur #MoisSansTabac  
IREPS ARA délégation Ardèche  
Lydiane.artaud@ireps-ara.org





## INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation:

**#MOISSANSTABAC - 2019:**

**03 octobre 2019—PRIVAS**

*Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.*

### STAGIAIRE

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction : .....

Adresse (si inscription à titre individuel) : .....

Tél : .....

Email : .....

### ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Nom et prénom du référent formation : .....

Tél : .....

Email : .....

**Formation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de Santé publique France.**

**Les autres frais (hébergement, restauration, déplacement...) sont à la charge du participant ou de son employeur.**

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PACIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez : .....

Bulletin à retourner  
par mail ou courrier  
**avant 25 Septembre 2019** à  
IREPS—ARA—DT 07  
1 avenue de Chomérac  
07 000 PRIVAS  
Lydiane.artaud@ireps-ara.org

*Nombre de participants limité à XX (2 personnes maximum par structure).*

*Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.*

*Une convention de formation vous sera envoyée au moins 3 semaines avant le début de la formation. Merci de nous la retourner signée.*



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes—Délégation 07

1 avenue de Chomérac—07 000 PRIVAS—TEL / 04 75 644 644

N° de SIRET : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)



Soutien  
**Santé publique**  
France